



Élections Professionnelles

La FOMM CGT défend les officiers



#



Notre Régime pionnier n'a pas évolué, tandis que le nombre de polypensionnés de courte carrière Explode et que le Régime Général, lui, a évolué.

La FOMM fait des propositions pour améliorer le Régime des marins ayant navigué 15 ans



La bonification pour enfants :

Dès le premier enfant à un taux à négocier

Dès la naissance de l'enfant (évolution du RG)



La prise en compte des années d'étude :

Le temps de formation STCW doit être validé d'office sans catégorie, pour le marin, comme s'il était au chômage

#

Congés payés Comme tous les salariés, les marins ont droit à des congés Payés à raison de 3 jours par mois et dont ils peuvent bénéficier, comme à terre, en cas de reliquat à l'issue de la période d'acquisition.

#



Les enseignements post formation initiale doivent retrouver des modules cohérents avec le calendrier des cours.

Les recyclages de la STCW 2010 doivent être exclues des plans de Formation des armements et doivent faire l'objet d'un financement mutualisé ad hoc.

#



La FOMM est membre de l'ITF et de l'ETF où elle siège dans les sections maritimes. Elle y porte la lutte concrète contre le recours aux pavillons de complaisance...



**Fédération des Officiers
de la marine marchande CGT**

Cercle Franklin
119 Cours de La République
76 600 LE HAVRE

(33) 02.35.25.03.42 administration aux heures de bureau
fedeoffmarmarugict.cgt@orange.fr